

Dossier d'autorisation d'urbanisme

04414324Y7002

Reze - Loire-Atlantique

Type

Permis de demolir

État

Autorisé

Autorisation

13/03/2024

Surface créée

-

Surface démolie

-

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 08/08/2026 à 06:29 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	04414324Y7002
Type	Permis de demolir
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	-
Destination	-
Demandeur	NANTES METROPOLE HABITAT-OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA METROPOLE NANTAISE
SIREN / SIRET	274400027 / 27440002700018

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2024
Autorisation	13/03/2024
Décision	13/03/2024
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2024-03
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	202403

Localisation

Adresse	7 AVENU MARECHAL DE LATTRE DE TASS REZE 44400
Commune	Reze (44143)
Département	Loire-Atlantique (44)
Région	Pays de la Loire (52)
Code postal	44400
Parcelles cadastrales	AH 588, AH 593, AH 645

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
-------------	-------	-------	---------	-------------	----------------

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	-
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	-
Nature complétée	-
Destination principale	-
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	-
Surélévation	-

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f73cf2d-7bc4-4b5a-b912-718d6991f0a0
Première importation	19/05/2026 10:01
Dernière observation	19/05/2026 10:01

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
NANTES METROPOLE HABITAT-OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA METROPOLE NANTAISE (NMH)	274400027	Société du permis
ANDRE SENTENAC	-	Administrateur
ANNE DANIELLE LEFEVRE	-	Administrateur
BASSEM ASSEH	-	Administrateur
CATHERINE PIAU (CHENARD)	-	Administrateur
CLAIRE-ANNE MARIE NICOLE DAVID-LECOURT (DAVID)	-	Administrateur
DIDIER JEAN-MARIE EUGENE GENDRON	-	Administrateur
ELISABETH LEFRANC (JUVANON)	-	Administrateur
FARGHANDAH SALIMY (YAZDANI)	-	Administrateur
JEANNETTE MARIE-JOSEPHE GUET	-	Administrateur
JOEL LOUIS GUILLOU	-	Administrateur
LAURENCE LOUISE CELESTINE BROSEAU (ROGER)	-	Administrateur
LUCIEN ADRIEN BERTIN	-	Administrateur
MANOELLA AUGUSTINE LE CORRE	-	Administrateur
MARIE ANNICK BENATRE	-	Administrateur
NATHALIE TRICOT	-	Administrateur
PASCAL RAYMOND PRAS	-	Administrateur
PAULETTE GANDON	-	Administrateur
PHILIPPE BERNARD JOSEPH DEPLANQUE	-	Administrateur
PHILIPPE JOLLAN DE CLERVILLE	-	Administrateur
YANNICK LEON GOURET	-	Administrateur

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.